

Le : 24 juillet 2019 à 23:33 (GMT +02:00)

De : "Choquet Jean-michel"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : Soutien au projet de l'EARL de Kermaria

Madame La commissaire enquêtrice

La Bretagne est historiquement une région de tradition avicole et le Morbihan en est le premier département producteur au niveau français.

Cette production, très variée (dindes, poulets, canards, sous signe officiel de qualité : classique, labels.bio) participe très largement à la richesse de notre région.

Il suffit de traverser la France pour se rendre compte du dynamisme de notre tissu rural Breton où vivre et travailler au pays est une réalité grâce aux nombreuses productions animales qui ont compensé le faible potentiel de nos sols dans les années 1950-1960.

Après des années fastes, l'aviculture bretonne tournée en partie vers l'exportation (moyen orient, Royaume -uni, Allemagne) à connu deux décennies d'incertitudes liée à une re localisation de la production par nos clients d'alors ainsi qu'à la fin des aides à l'exportation vers le moyen Orient.

En parallèle de cet état de fait ,les pays du nord et de l'est de l'Europe ont pénétré notre marché sur le segment de la restauration hors foyer à hauteur de plus de 80% des volumes consommés.

C'est ce segment de consommation qui est aujourd'hui la cible du plan de filière avicole au niveau national et la Bretagne est désignée pour œuvrer pleinement à cette reconquête et le projet de Châteaulin 2 en est la parfaite illustration.

Le projet de l'Earl de Kermaria s'inscrit dans ce cadre où l'on relocalise de la production ,où l'on maintient et développe des emplois dans les territoires ruraux.

Cette re localisation de la production se traduit par une sécurité alimentaire accrue par rapport aux importations (ceta-mercosur) ainsi qu'environnementales (cela consomme du blé Breton et français et des protéines françaises pour partie ainsi que non ogm selon les cahiers des charges de production)

Vive la volaille française

Cordialement,

Jean-Michel CHOQUET.

President du comité régional avicole Breton